



République Française
Département de la Moselle

Séance du Bureau communautaire du 27 septembre 2022

LISTE DES DECISIONS EXAMINEES

1. Objet : Rappel du calendrier des réunions institutionnelles et politiques à venir - *dont acte*
2. Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion du Bureau communautaire en date du 30 août 2022 - *approuvée*
3. Objet : Tableau des emplois - *approuvée*
4. Objet : Prise en charge des frais inhérents au déplacement des élus et du personnel de direction de la CCCE au Congrès 2022 de l'ADCF - *approuvée*
5. Objet : Acquisition de terrains à Hettange-Grande - Rucher école communautaire - *approuvée*
6. Objet : Attribution du marché public relatif aux levés topographiques des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale de la CCCE - *approuvée*
7. Objet : Marché n° 1947PISM - Exploitation des installations de chauffage, ventilation, climatisation, traitement d'eau, traitement d'air et multi-technique du centre aquatique à Breistroff-la-Grande - Avenant n° 2 de régularisation avec l'entreprise ENGIE COFELY à 54005 NANCY - *approuvée*
8. Objet : Accord-cadre n°1856SCAA - Curage des avaloirs dans les Communes de la CCCE - Avenant n° 4 avec l'entreprise MALEZIEUX à 57146 WOIPPY - *approuvée*
9. Objet : Adhésion à l'Association THI'PI - *approuvée*
10. Objet : ATMO Grand Est - Demande de subvention 2022 - *approuvée*
11. Objet : ADIL - Espace Info Energie : subvention 2022 - *approuvée*
12. Objet : Récupération des cartouches d'encre en déchèteries - Convention de partenariat avec la société LVL - *approuvée*
13. Objet : Action à caractère humanitaire : aide économique d'urgence alimentaire aux familles réfugiées ukrainiennes accueillies sur le territoire communautaire - prorogation - *approuvée*

Fait à Cattenom , le 28 septembre 2022



Affichage : **le 28 septembre 2022**

Mise en ligne sur le site ccce.fr : **le 28 septembre 2022**

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements